



PRODUITS AGRICOLES

La société civile réclame un suivi de l'exonération des taxes

L'Observatoire congolais des droits des consommateurs a invité les autorités publiques à adopter des textes pour défiscaliser des intrants, des équipements et des accessoires agro-pastoraux dans le cadre du plan de résilience économique contre la crise alimentaire. Pour la société civile, les mesures proposées dans ce plan ne pourraient être efficaces que si leur mise en œuvre est suivie d'un encadrement spécifique. « *La libre circulation des véhicules transportant les denrées alimentaires, les intrants agropastoraux et halieutiques sur les routes à péages ne sera effective que si le ministère concerné prend un texte d'application* », a déclaré le secrétaire exécutif de l'Observatoire, Mermans Babounga Ngondo.

Page 4



Un camion de transport des produits agricoles/DR

ARTISANAT

La production locale à l'honneur



Une vue des articles exposés/Adiac

Une exposition-vente des produits locaux est organisée du 4 juillet au 3 septembre prochain à l'aéroport international Maya-Maya, à Brazzaville. Initiée par le collectif Africashop, cette rencontre vise à valoriser la production locale et sensibiliser la population à la consommation des produits fabriqués au Congo. Les œuvres concernées par l'exposition-vente touchent les domaines du cosmétique, de l'agro-alimentaire, du textile et de l'artisanat.

Page 4

LÉGISLATIVES ET LOCALES 2022

Policiers, gendarmes et militaires ont accompli leur devoir civique



Des éléments de la force publique devant le bureau de vote du lycée Nganga-Edouard/Adiac

Les agents de la force publique ont voté hier par anticipation dans le cadre des élections législatives et locales. Selon le président de la Commission nationale électorale indépendante, Henri Bouka, qui a qualifié ce vote de test avant le vote global du 10 juillet, la force publique représente 0,17% du corps électoral estimé à près 2,9

millions d'électeurs. « *Nous avons, de mardi à vendredi, quatre jours pour remédier aux faiblesses que nous avons pu constater* », a-t-il précisé. [Page 16](#)

FOOTBALL

La CAN Côte d'Ivoire reportée en 2024

Initialement prévue l'année prochaine, en Côte d'Ivoire, la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de football se déroulera finalement en 2024, a annoncé la Confédération africaine de football. L'instance suprême du football africain a justifié ce report par les conditions climatiques, notamment la pluviométrie dans le pays organisateur courant les mois de juin et juillet. [Page 15](#)



ÉDITORIAL

Jeunes

La campagne des élections législatives et locales des 4 et 10 juillet est marquée, entre autres, par la présence de nombreux jeunes engagés dans les deux scrutins devant déboucher sur le renouvellement de l'Assemblée nationale ainsi que des conseils départementaux et municipaux. Ils sont déterminés à aller jusqu'au bout aux côtés des habitués des joutes politiques.

Appartenant pour la plupart à la génération « High tech », ces jeunes ont su bien implanter leurs effigies de campagne à des endroits stratégiques tels les ronds-points, les artères principales et autres lieux publics des agglomérations. Comme pour signifier que l'on devra désormais compter sur eux pour assurer la relève politique.

Il suffit d'observer la manière dont ils rivalisent d'ardeur sans être complexés et haranguent les foules enthousiastes qui viennent écouter leurs messages. Mais, réussir une telle ambition exige un certain nombre de qualités parmi lesquelles la formation à la fois intellectuelle et politique, la discipline, le respect de l'autre et des valeurs civiques.

Une fois élus, les jeunes novices auront fort à faire à l'Assemblée nationale, cette instance chargée de légiférer qui joue un rôle préminent dans l'architecture des institutions politiques nationales. Dans les conseils départementaux et municipaux, ils devront participer à l'approbation des délibérations devant concourir à l'amélioration des conditions sociales de la population.

L'engouement de la jeunesse à ces scrutins ne sonne guère le glas de la phase transitoire entre l'ancienne et la nouvelle classe politique, encore moins celle du changement. Il souligne la nécessité d'initier les jeunes à la gestion des affaires publiques afin qu'ils puissent perpétuer les valeurs de l'unité et de la cohésion nationales, prévenir le repli identitaire et anticiper des comportements susceptibles de compromettre la bonne marche de la nation.

Les Dépêches de Brazzaville

LEGISLATIVES 2022

Le PCT refuse de participer à la désunion nationale, selon Parfait Iloki

Suite au retrait du candidat du Parti congolais du travail (PCT) à Ouessou 2, Leonidas Mottom Mamoni, par l'administration électorale, le secrétaire permanent de cette formation politique chargé de la Communication et des Technologies de l'information, Parfait Romuald Iloki, a confié aux « Dépêches de Brazzaville » que la direction politique du parti a salué cette décision de l'Etat.

Invité par « Les Dépêches de Brazzaville » à se justifier sur l'affaire Mottom, le chargé de la communication du PCT a relevé que les propos tenus par le candidat de son parti à Ouessou 2 sont de nature à saper l'unité nationale encore fragile. « Je vais vous dire qu'il y a l'acte en lui-même et sa gestion. Avant que l'administration électorale n'agisse, nous avions déjà publié une déclaration dans laquelle nous dénoncions les propos de notre candidat que je n'ai pas envie de rappeler ici », a-t-il déclaré. Le PCT, a-t-il dit, a fait ainsi preuve de grandeur et d'esprit démocratique en se désolidarisant de son candidat parce que l'affaire commençait à prendre des proportions inquiétantes sur les réseaux sociaux. « Nous saluons l'administration électorale qui a su lire la loi, notamment la Constitution en ses articles 5 et 31 ainsi que la loi électorale », a renchéri Parfait Romuald Iloki.

Répondant à la question sur le risque pris par son parti en procédant au changement de candidat en quelques jours du vote, il a indiqué qu'entre deux risques, il faut en prendre un. D'ailleurs, a-t-il expliqué, la deuxième circonscription électorale de Ouessou est toujours acquise au PCT. De plus, a-t-il



Parfait Romuald Iloki pendant l'un de ses meetings

ajouté, la remplaçante du candidat retiré est une femme et on peut s'imaginer la magie de mobilisation et de rassemblement dont dispose la gent féminine.

Conduisant la liste du PCT aux lo-

cales dans le neuvième arrondissement de Brazzaville, Djiri, Parfait Romuald Iloki se dit confiant du travail de préparation des potentiels électeurs réalisé par son parti dans cette entité administrative. « On ne peut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué. Cependant, nous sommes convaincus que sur les quatorze listes des locales, la nôtre est bien cotée. Il en est de même de nos candidats aux législatives dans les deux circonscriptions électorales que compte Djiri, à savoir Antoinette Olou Tielé Gambia et Bersol Exaucé Ibam », a-t-il conclu.

Roger Ngombé

« Nous saluons l'administration électorale qui a su lire la loi, notamment la Constitution en ses articles 5 et 31 ainsi que la loi électorale »

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-
donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimmo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -
Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngonu /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des
services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon
Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE
(INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial
Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -
République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet
Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -
République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

LEGISLATIVES 2022

Le JEC appelle les journalistes à l'impartialité

L'organisation Journalisme et éthique Congo (JEC) a demandé, lors de la conférence de presse animée par son directeur exécutif, Arsène Séverin Ngouela, le 2 juillet à Brazzaville, aux hommes de médias de respecter l'égalité entre candidats en cette période électorale, quelle que soit leur ligne éditoriale.

Arsène Séverin Ngouela a dit qu'il est reproché aux journalistes une certaine paresse dans l'exécution de leur profession, n'attendant que des invitations des organisateurs d'activités, au lieu de chercher eux-mêmes l'information. En plus, ces derniers refusent de couvrir les activités des candidats qui n'ont pas de moyens financiers. « Je pense que nous pêchons, si nous laissons de côté les activités des candidats de l'opposition qui n'ont pas de moyens. C'est de notre responsabilité, nous qui sommes un pilier de la démocratie, de dire que l'élection au Congo est pluraliste. Il faut bien que les diverses voix figurent dans nos articles », a précisé Arsène Séverin Ngouela, ajoutant que « si on ne le montre pas, qu'on ne l'écrit pas, qu'est ce qui va étayer nos propos pour dire que l'élection a été pluraliste ? » A cet effet, il a interpellé les candidats, surtout ceux qui pensent avoir une certaine puissance parce qu'ils ont de l'argent, pour qu'ils



Le directeur exécutif du JEC, Arsène Séverin Ngouela, entouré de son staff/Adiac

laissent les journalistes accomplir librement leur travail. « Nous demandons à tous les journalistes qui ont été influencés, empêchés de faire leur travail, de remonter l'information auprès de JEC. Nous prendrons position, nous dénoncerons ce candidat

et ce parti politique. Tout le monde doit respecter les règles établies par la loi ; la loi existe, la loi sur la liberté de la presse qui est une partie de la loi électorale, la loi électorale elle-même et la loi sur le pluralisme dans l'audiovisuel congolais. Voilà les instruments

qui guident la pratique du métier dans notre pays. En dehors de cela il n'y en a plus rien », a-t-il souligné à l'endroit des candidats.

Par ailleurs, le directeur exécutif du JEC a rappelé aux professionnels des médias leur rôle de garder et surtout d'afficher leur indé-

pendance, ne jamais la dissimuler, toujours la revendiquer et l'afficher. Dans son propos liminaire, Arsène Séverin Ngouela a demandé aux candidats qui battent campagne de faire de la place aux journalistes, à les laisser accéder à leurs activités et d'en faire un traitement professionnel qui peut ou ne pas rencontrer leur sentiment. « Les candidats et autres acteurs politiques ne peuvent pas empêcher les journalistes à faire leur travail de terrain. Chaque fois qu'un journaliste, en reportage sur le terrain de campagne électorale se fera heurter par un candidat, JEC prendra position », a-t-il conclu.

Précisons que JEC est une organisation professionnelle regroupant des journalistes mais aussi des compétences extérieures, notamment des juristes. Ses missions sont de former les journalistes, les aider à faire leur travail, mais aussi de les protéger dans l'exercice de leur fonction.

Guillaume Ondze

« Nous demandons à tous les journalistes qui ont été influencés, empêchés de faire leur travail, de remonter l'information auprès de JEC. Nous prendrons position, nous dénoncerons ce candidat et ce parti politique. Tout le monde doit respecter les règles établies par la loi ; la loi existe, la loi sur la liberté de la presse qui est une partie de la loi électorale, la loi électorale elle-même et la loi sur le pluralisme dans l'audiovisuel congolais. Voilà les instruments qui guident la pratique du métier dans notre pays. En dehors de cela il n'y en a plus rien »

Jean Lounana Kouta souhaite la réhabilitation du marché Commission

Le candidat du Parti congolais du travail dans la première circonscription électorale de Baongo, Jean Lounana Kouta, a promis de militer pour l'amélioration de l'état du marché Commission ainsi que les conditions de vente.

Jean Lounana Kouta a fait la promesse de multiplier les stratégies pour les bonnes conditions de vie des riverains du marché puis des acteurs de cet espace historique. C'était, en effet, lors d'une rencontre citoyenne qu'il a eue avec les vendeuses dudit marché.

Celui qui se dit avoir une histoire intime avec ce marché a rassuré que le parti qu'il représente ne ménagera aucun effort pour satisfaire la population de Baongo, comme d'habitude. « Les mamans du marché nous aurons rassuré qu'elles ont adhéré à notre vision. J'ai grandi dans ce marché qui n'existait que le soir, à l'époque. J'ai une histoire avec ce quartier et nous allons plaider pour que tous les maux qui minent ce marché soient résolus. Cela permettra aux habitants de circuler et vivre paisiblement », a indiqué Jean Lounana Kouta.

Juste après l'échange avec les vendeuses, celui qui a été déjà député dans cette circonscription a visité tous les coins et recoins du marché Commission pour observer son niveau de dégradation.

Les vendeuses ont, pour leur part, indiqué que ce candidat qui est en même temps leur fils et frère ne devra pas s'inquiéter puisqu'elles le soutiendront toujours.



Jean Lounana Kouta visitant le marché Commission/Adiac

Rude Ngoma

CONSOMMATION

La société civile réclame un meilleur suivi de l'exonération des taxes sur les produits agricoles

Dans son plan de résilience économique face aux risques de crise alimentaire, approuvé récemment, le gouvernement a annoncé la défiscalisation des intrants, équipements et accessoires des filières agro-pastorales et halieutiques.

Préoccupé par la flambée des prix des produits alimentaires, l'Observatoire congolais des droits des consommateurs (OCDC) a appelé les autorités à adopter des textes d'application et à impliquer toutes les parties prenantes

Pour l'OCDC, le plan de résilience du gouvernement nécessite d'autres mesures pour répondre efficacement à la flambée constatée des prix des denrées alimentaires et à la perspective d'une crise alimentaire. Les mesures proposées dans ce plan pourront être efficaces si leur mise en œuvre est suivie d'un encadrement spécifique, a estimé Mermans Babounga Ngondo, le secrétaire exécutif de cet observatoire.

Le statu quo observé sur la faisabilité de ces mesures, a-t-il ajouté, laisse à supposer une connivence entre les mandataires de l'Etat chargés d'implémenter ces mesures et les professionnels (les commerçants importateurs). Concernant l'exonération sur les intrants agropastoraux et halieutiques sur toute l'étendue du territoire national, l'OCDC a insisté sur le suivi en vue de la suppression des frais de péage durant les douze mois à la charge du budget de l'Etat.

« La libre circulation des véhicules transportant les denrées alimentaires, intrants agropastoraux et halieutiques sur les routes à péages ne sera effective que si le ministère concerné prend un texte d'application et le vulgarise



« La libre circulation des véhicules transportant les denrées alimentaires, intrants agropastoraux et halieutiques sur les routes à péages ne sera effective que si le ministère concerné prend un texte d'application et le vulgarise aux usagers. C'est à ce prix que les transporteurs locaux jouiront de cette mesure. Les consommateurs continuent aussi d'attendre les textes sur le blocage des prix et sur la liste des produits de première nécessité afin d'éviter de gérer les questions liées à l'inflation de manière conjoncturelle »

aux usagers. C'est à ce prix que les transporteurs locaux jouiront de cette mesure. Les

consommateurs continuent aussi d'attendre les textes sur le blocage des prix et sur la

liste des produits de première nécessité afin d'éviter de gérer les questions liées à l'inflation

de manière conjoncturelle », a indiqué Mermans Babounga Ngondo.

Pour mémoire, le plan de résilience du gouvernement s'étend sur la période 2022-2023 dans cinq secteurs essentiels. Les allègements fiscaux prévus par les autorités sont destinés à atténuer l'inflation galopante, ainsi que la rareté perceptible des produits alimentaires dans le pays. Le décret pris le 29 juin dernier a fixé d'autres actions urgentes telles que le soutien aux producteurs agricoles et éleveurs nationaux structurés de manière à augmenter leur production, la stabilisation des prix des produits alimentaires et agricoles essentiels, l'appui aux producteurs locaux et l'application rigoureuse des mesures administratives, fiscales et parafiscales.

L'exécutif a annoncé un fonds de 171,205 milliards de francs CFA afin de supporter les charges définies dans le plan de résilience, soit 46,645 milliards de francs CFA envisagés pour les mesures d'application immédiate, celle des mesures à court terme (72,655 milliards de francs CFA), les actions à moyen terme (51,905 milliards de francs CFA).

Fiacre Kombo

ARTISANAT

La production locale à l'honneur

Une exposition-vente est organisée du 4 juillet au 3 septembre à l'aéroport international Maya-Maya, à Brazzaville. Au cours de cet événement, plusieurs produits locaux « made in Congo » seront mis en exergue en vue de valoriser la créativité et le savoir-faire local.

L'initiative du collectif Africashop permettra de valoriser la production locale et sensibiliser la population à la consommation des produits fabriqués au Congo. Pendant deux mois, une panoplie d'articles de divers domaines à savoir : le cosmétique, l'agro-alimentaire, le textile en passant par l'artisanat sera présenté au public. Aussi, ce rendez-vous permettra non seulement d'apprécier l'intelligence créative congolaise, mais également aux exposants de mettre en avant leurs réalisations. Selon les organisateurs, la « fête des produits locaux » est l'occasion pour les acteurs dudit secteur de se rencontrer ; rendre visibles les marques locales ; de créer de

nouvelles opportunités d'affaires et enfin de promouvoir le contenu fait-main.

« C'est un combat visant la visibilité de nos produits. A cela s'ajoute la sensibilisation de la population à la consommation de ces derniers. A travers ce genre d'initiative nous poussons nos producteurs à la rencontre des potentiels clients en vue de faire connaître nos différents produits et les vendre si possible car, cela permettra d'amortir leur investissement et de le rentabiliser. Pour cet événement qui se tient plus précisément à l'aéroport de Maya-Maya, une vingtaine d'exposants sera présent »,



Des articles exposés/Adiac

a indiqué Séraphine Ekoa, promotrice d'Africadvice. « Notre collectif envisage de pérenniser cette initiative tous les deux à trois mois. La fête de produits locaux est une marque qui va se développer. En septembre prochain nous organiserons la foire de la rentrée scolaire. Nous voulons toucher le public en vue de les inciter à la consommation des produits locaux », a-t-elle ajouté.

Figurant parmi les exposants, Carole Marina, manager de Rina's chips, entreprise spécialisée dans

la transformation alimentaire plus précisément à la fabrication des macaronis en chips, a salué l'initiative. Elle a de ce fait invité les congolais à consommer ce qui est local et bio, pour leur bonne santé.

« Cette idée de foire est une bonne initiative pour la visibilité de nos produits. Un entrepreneur est celui qui crée, fait connaître, fait aimer son produit. On peut bien faire les foires, mais s'il n'y a pas une sensibilisation ou une communication, l'objectif attendu ne sera pas atteint. » a déclaré Marina.

A Marie-Zoé Pulchérie Biyamou, responsable de la marque MZA-crédation de renchérir : « Auparavant l'artisanat n'était pas mis en avant au Congo, grâce aux initiatives comme celle-ci, les gens s'y intéressent un peu plus. Aux entrepreneurs qui hésitent à se lancer, la peur ne doit pas les freiner car le métier d'entrepreneuriat demande beaucoup de courage et de volonté afin de vendre, faire connaître et valoriser ses œuvres. »

Gloria Imelda Lossele

PHÉNOMÈNE «BÉBÉS NOIRS»

Le Conseil économique suggère à l'Etat la restauration des centres de rééducation juvénile

L'institution consultative a formulé, le 1^{er} juillet à Brazzaville, au terme de sa troisième session ordinaire, plusieurs recommandations dont la restauration des centres de prise en charge ou de rééducation, notamment celui de Louvakou et autres.

La suggestion émise à l'Etat fait suite à l'examen par les conseillers du dossier relatif à la délinquance juvénile dans les centres urbains du Congo. Outre la restauration des centres de rééducation juvénile, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) souhaite aussi l'activation des approches psychologique et sociologique et le renforcement de l'arsenal juridique ou législatif dont la loi Portella et autres. En effet, le CESE relève, dans son rapport que les «bébés noirs» désignent des gangs d'adolescents violents qui agressent, au moyen des armes blanches, les paisibles citoyens. Il notifie que ce phénomène est «*actuellement un véritable problème social et de sécurité publique*».

Au terme de l'examen du rapport et avis de proposition de la commission des affaires sociales, le CESE ajoute que l'Etat devrait

organiser des rencontres citoyennes sur le phénomène «bébés noirs» pour tenter de l'endiguer sur le territoire national. Selon plusieurs personnes interrogées sur ce dossier, des cas de morts occasionnés par ce phénomène sont enregistrés dans les grandes villes du pays.

Le CESE relève que le phénomène «bébés noirs» est apparu en novembre 2013 suite à l'opération «Liko-fi» ou «Coup de poing», initiée en République démocratique du Congo. Des groupes d'enfants appelés «Kulunas» traversèrent alors le fleuve Congo pour s'installer à Brazzaville, et plus tard à Pointe-Noire, en 2016. A Brazzaville et dans les autres villes du pays, les «Kulunas» ont constitué des réseaux de banditisme locaux qui ont pris relais.

Pertinentes suggestions pour l'écologie

Par ailleurs, la commission

des affaires environnementales de cette assemblée consultative conseille aux pouvoirs publics d'évaluer, d'accompagner et de vulgariser le financement additionnel dans le cadre de la consommation en bois de chauffe et en charbon de bois ainsi que de leurs impacts sur les éco-

« actuellement un véritable problème social et de sécurité publique ».

systemes terrestres et la santé humaine.

La commission des affaires environnementales du CESE a notifié plusieurs menaces : environnementales, sanitaires, réduction de la pression sur les forêts naturelles et autres. Ainsi donc, l'assemblée consultative recommande à l'Etat de mettre à sa disposition le bilan de la Journée na-

tionale de l'arbre, instituée il y a trente-cinq ans. Le CESE demande également à l'Etat d'évaluer le Programme national d'afforestation et de reboisement, de prévenir dans les budgets des éditions des journées nationales de l'arbre une ligne dédiée aux collectivités locales chargées de l'entretien et du suivi des espaces boisées où reboisées.

Le CESE préconise d'initier des opérations de recherche afin de déterminer le niveau de la mortalité résultant de l'utilisation domestique du bois-énergie et d'accélérer la mise en œuvre d'un plan d'énergie domestique ou d'un schéma directeur d'approvisionnement en bois-énergie. Il recommande de diversifier les sources d'énergie domestique en milieu rural et urbain par la diffusion des technologies performantes et appropriées de l'économie de bois-énergie et par

la substitution d'autres combustibles comme le gaz butane. Il demande également à l'Etat de promouvoir de nouvelles techniques de transferts de technologie qui permettent de limiter les pertes énergétiques dans la transformation du bois en charbon afin de parvenir à une amélioration du taux de carbonisation.

Secteur touristique

En outre, le CESE recommande à l'Etat d'inscrire 15% du budget au profit du secteur du tourisme pour le rendre plus dynamique et attractif afin de relever les défis structurels. Selon cette institution, il importe de garantir le financement de ce secteur par le biais de l'Etat du point de vue de l'épargne nationale, en instaurant la rigueur dans la gestion et susciter pour attirer les capitaux étrangers en privilégiant le partenariat public-privé.

Fortuné Ibara

L'UE promet d'accompagner le Congo

Lors d'un échange avec le haut-commissaire à la Justice restaurative, à la Prévention et au Traitement de la délinquance juvénile, Adolphe Mbou-Maba, l'ambassadeur de l'Union européenne (UE) au Congo, Giacomo Durazzo, a exprimé le souhait d'apporter l'expérience des pays de cette union au Congo. Les deux parties se sont accordées sur la mise en œuvre d'une politique susceptible de mettre fin au banditisme en République du Congo.

«*Nous allons mobiliser les capacités européennes pour aider le haut-commissaire et son équipe*», a expliqué Giacomo Durazzo, dans le but de faciliter l'encadrement de la jeunesse désœuvrée en vue de la réduction de la délinquance juvénile.

Le diplomate européen, qui a loué la qualité des échanges avec le haut-commissaire Adolphe Mbou-Maba, s'est imprégné des missions et différentes initiatives engagées par sa structure.

Rude Ngoma



Les deux parties lors de l'entretien/Adiac

MARGE POINTE-NOIRE-BRAZZAVILLE

La date de la deuxième édition dévoilée

Après avoir posé les bases du projet l'an dernier, les organisateurs de la marche Pointe-Noire-Brazzaville entendent pérenniser leur concept « Marcher, courir pour la cause » en promettant de lancer, du 19 au 26 novembre prochain, la deuxième édition

« Marcher, courir pour la cause » est organisé en rapport avec le mois de novembre dit celui du diabète. Le défi sportif n'est que l'arbre qui cache la forêt puisque le vrai sujet consiste à sensibiliser la population sur le diabète, à dépister et développer une application lui permettant d'être sensibilisée sur cette maladie afin d'en être moins impactée.

L'événement est un canal pour lever suffisamment de fonds afin de gagner le pari de la sensibilisation et du dépistage du diabète. « Nous sommes en train de procéder à la mise en place de l'association MCPLC pour qu'elle soit déconnectée de l'entreprise, pour que nous ayons une bonne gouvernance dans ce projet. L'idée c'est de demander à chaque Congolais de nous envoyer 100 F CFA sur un compte mobile money pour qu'on

puisse avoir suffisamment des fonds levés, réussir à mettre en place le dépistage et l'application », a déclaré Rodrigue Dinga Mbomi.

« La traversée du Mayombe », un documentaire retraçant le parcours de combattant des marcheurs lors de la première édition et projeté à Canal olympia, est un élément sur lequel les concepteurs du projet se sont appuyés pour intéresser d'autres partenaires. « Ce documentaire était important pour pouvoir matérialiser le projet et

remercier nos partenaires, surtout pour démontrer à la population et aux pouvoirs publics qui nous suivent que c'est possible pour qu'ils nous puissent nous accompagner lors de la prochaine édition », a expliqué le promoteur du projet. Et de poursuivre : « C'est un défi sportif mais le vrai sujet c'est la lutte contre le diabète. Pointe-Noire-Brazzaville c'est l'arbre qui cache la forêt. C'est un défi à la hauteur de la cause et nous sommes les premiers à

vouloir mouiller le maillot pour que nos partenaires nous suivent ».

L'enjeu étant de taille, le promoteur du projet affirme, par ailleurs, s'être rapproché des différentes institutions comme l'Organisation mondiale de la santé, les ministères de la santé et des sports mais également les différents partenaires pour donner plus d'éclat à la prochaine édition. Cette aventure de parcourir près de 500 km à pied à plusieurs étapes est réservée aux sportifs qui courent réguliè-

rement. Elle est motivée par l'envie de gagner le challenge Pointe-Noire -Brazzaville à pied. La meilleure préparation consiste à intégrer le groupe, à travailler et développer sa faculté à courir longtemps et relativement vite pour être prêt. Pour ceux qui n'ont pas l'habitude de faire du sport ou qui en font mais pas à un niveau intensif, la possibilité leur est donnée de tester leur endurance.

« Le plus long voyage commence par le petit pas. Nous avons travaillé et nous nous sommes entraînés jour après jour, nuit après nuit. Nous avons commencé par faire la corniche, Brazzaville-Kinkala, Brazzaville-Ignié. Nous nous sommes entraînés dans le Mayombe. Nous nous sommes dit que nous étions prêts et il fallait tenter », a-t-il commenté.

James Golden Eloué

« Ce documentaire était important pour pouvoir matérialiser le projet et remercier nos partenaires, surtout pour démontrer à la population et aux pouvoirs publics qui nous suivent que c'est possible pour qu'ils nous puissent nous accompagner lors de la prochaine édition »

ENERGIE

Faire entendre la voix de l'Afrique sur ses besoins

La pauvreté énergétique de l'Afrique est si grande qu'elle devrait être autorisée à utiliser certains de ses réserves de combustibles fossiles pour combler le fossé, a déclaré l'ancienne présidente irlandaise et envoyée de l'Organisation des Nations unies (ONU) pour le climat, Mary Robinson, dans «The Guardian».

L'ancienne envoyée de l'ONU pour le climat affirme que les besoins énergétiques de l'Afrique sont si importants qu'elle devrait pouvoir utiliser largement les combustibles fossiles, contrairement aux pays développés qui doivent cesser leur consommation de gaz le plus rapidement possible, pour éviter la dégradation du climat. Les pays africains devraient être en mesure d'exploiter leurs vastes réserves de gaz naturel malgré le besoin urgent de réduire les émissions mondiales de gaz à effet de serre. « L'Afrique essaie de faire entendre sa voix sur ses besoins en énergie juste et équitable, et bien sûr, cela implique une certaine utilisation du gaz comme une transition juste », a déclaré Mary Robinson au «Guardian», dans une interview. Ainsi, les six cents millions de personnes qui n'ont pas accès à l'électricité et les neuf cents millions qui utilisent la biomasse ou les cuisinières à mazout sale pourraient utiliser le gaz comme alternative moins polluante. « Il doit y avoir une certaine marge de manœuvre pour lutter contre la pauvreté énergétique en Afrique et lui donner une capacité plus rapide à se déplacer », a-t-elle déclaré. Les dirigeants africains présenteront des arguments simi-

lares avant la COP27 à el-Cheikh, en Egypte, en novembre.

Ce qui fera de la question un point focal du sommet de l'ONU sur le climat, considéré comme une chance pour les pays africains d'attirer l'attention mondiale sur leur vulnérabilité à la crise climatique et leur potentiel économique. L'intervention de Mary Robinson risque d'attiser la controverse après les pourparlers préparatoires de l'ONU pour la Cop27, qui ont lieu à Bonn, en Allemagne. Alors que certains soutiennent l'idée que le gaz africain peut être exploité pendant que l'Union européenne et les pays développés trouvent des alterna-

rait difficile de garder ce gaz sur le continent, plutôt que vendu au plus offrant. Le directeur du programme Afrique du groupe de campagne Oil Change International, Thuli Makama, a déclaré : « L'Afrique ne devrait pas subir de pression pour exploiter les réserves de combustibles fossiles afin de servir la communauté internationale face à la guerre non provoquée de la Russie, et l'Afrique n'a pas besoin de développer ces réserves pour répondre à ses besoins d'accès à l'énergie. C'est un mythe que les combustibles fossiles sont bons pour le développement ».

des contraintes d'approvisionnement à la suite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. L'Afrique possède d'importantes réserves de gaz dans des pays comme le Nigeria, le Mozambique et le Sénégal, mais beaucoup sont encore largement inexploitées. Un argument qu'a fait valoir le ministre égyptien des Finances, Mohamed Maait, à Londres, avertissant les pays riches de ne pas sembler « punir » le monde pauvre et donnant l'exemple du Sénégal, où l'on s'attend à d'importantes découvertes de gaz qui pourraient transformer l'économie, mais qui constitueraient également une vaste « bombe à carbone » du

climatique signifie arrêter le financement, c'est très inquiétant », a déclaré Mohamed Maait. L'Agence internationale de l'énergie a averti qu'aucun nouveau pétrole et gaz ne devraient entrer en service à l'avenir si le monde veut limiter le réchauffement climatique à 1,5 ° C au-dessus des niveaux préindustriels. «The Guardian» aurait découvert près de deux cents bombes à carbone dont un nombre important en Afrique, représentant des gisements de pétrole et de gaz qui, s'ils étaient exploités, entraîneraient des émissions de gaz à effet de serre allant bien au-delà de 1,5° ou 2°C de chauffage. « Si nous avions fait ce qu'il fallait et investi dans l'énergie propre pour les entreprises africaines à grande échelle, nous serions dans un endroit différent, mais nous ne l'avons pas fait. Et maintenant, nous devons comprendre que les pays africains sont touchés par la crise climatique de manière disproportionnée », a ajouté Mary Robinson, indiquant que les pays européens et les États-Unis, qui dépendent encore fortement des combustibles fossiles, n'avaient aucune base pour conseiller aux pays africains de laisser leurs réserves tranquilles.

Noël Ndong

« Si nous avions fait ce qu'il fallait et investi dans l'énergie propre pour les entreprises africaines à grande échelle, nous serions dans un endroit différent, mais nous ne l'avons pas fait. Et maintenant, nous devons comprendre que les pays africains sont touchés par la crise climatique de manière disproportionnée »

tives vertes, d'autres voient une ruée africaine vers le gaz comme une catastrophe potentielle. Avec des prix du gaz élevés et susceptibles de le rester, et avec la plupart des réserves potentielles de l'Afrique détenues ou autorisées par des sociétés étrangères, il se-

D'importantes découvertes en vue du gaz en Afrique

Les pays africains sont également mécontents que les pays développés aient exploité leur propre gaz et cherchent maintenant de nouvelles sources en raison de la flambée des prix et

genre qui, si elle était exploitée, entraînerait une hausse des températures dépassant de loin la limite de 1,5°C visée à Glasgow, en Ecosse. « Le Sénégal espérait que cette découverte les aiderait. Maintenant, vous venez de dire que le changement

COOPÉRATION

L'administration Biden réitère son engagement économique pour l'Afrique

La présidence de Donald Trump n'ayant guère manifesté un grand intérêt pour le continent africain, l'actuel président démocrate des Etats-Unis, Joe Biden, qui a plaidé dès le début de son mandat pour le renforcement d'un partenariat bilatéral, veut que les choses soient déjà enclenchées sur le terrain. C'est fort de cette volonté affichée que le secrétaire d'Etat américain, Antony Blinken, et le secrétaire adjoint au Commerce, Don Graves, se sont rendus en Afrique, respectivement en novembre 2021 et en juin dernier.



Le président démocrate des Etats-Unis, Joe Biden

Au cours de chacune de leur visite, les deux hommes d'Etat américains ont souligné la nécessité pour Washington de renforcer ses liens économiques avec les pays africains. L'Afrique est « au centre de la politique étrangère des Etats-Unis », a déclaré au Nigeria le chef de la diplomatie américaine. De son côté, Don Graves, qui s'était rendu en Côte d'Ivoire, au Ghana et au Sénégal, a promis que tout sera fait pour consolider la présence américaine, notamment par le biais du renforcement des

échanges commerciaux avec le continent, actuellement estimés à cinquante milliards de dollars, moins que la Chine, qui les a portés à soixante-quatre milliards. « Les Etats-Unis s'engagent à être un partenaire solidaire dans une démarche de respect mutuel », a indiqué le secrétaire adjoint au Commerce, lors d'un point de presse en ligne. « Il ne s'agit pas de puiser et d'extirper hors de l'Afrique mais d'un partenariat gagnant-gagnant dans lequel nous investissons non seulement dans

les infrastructures, mais aussi dans le capital humain, en veillant à ne pas faire venir notre main-d'œuvre pour faire le travail », a-t-il ajouté. En guise de preuve dans cette démarche, le diplomate américain a rappelé l'accord conclu pour construire des hôpitaux en Côte d'Ivoire ou encore le plan «Power Africa» visant à fournir de l'électricité aux ménages. Don Graves pense que privilégier une approche collaborative de soutien aux initiatives africaines, comme la zone de libre-

échange continentale, est « une vision prometteuse » pour les deux parties. A cela s'ajoutent des actions entreprises dans le cadre de l'Agoa, la loi sur la croissance et les opportunités de développement en Afrique.

Les Etats-Unis devraient éviter d'entrer dans un bras de fer avec la Chine

L'Agoa permet aux pays africains d'exporter leurs produits sur le marché américain sans droits de douane. Ce qui est un outil incontournable dans les échanges commerciaux entre les Etats-Unis et le continent africain. Pour Michael Shurkin, analyste politique au sein de la Rand Corporation, Washington entend certes bâtir un partenariat avec l'Afrique fondé sur le développement, mais il ne devrait pas négliger d'autres secteurs dont celui des matières premières. « Je pense que le covid-19 et la guerre en Ukraine nous ont tous appris l'importance de diversifier nos chaînes d'approvisionnement et de les protéger. Il faut garantir un accès fiable au lithium et autres métaux précieux, et surtout éviter à ce que la Chine n'exerce un monopole sur ces matières », a-t-il relevé.

Pour sa part, Scott Lucas, professeur honoraire à l'université de Birmingham, au Royaume-Uni, met en garde contre une

concurrence avec la Chine.

« Il ne faut pas que les Etats-Unis entrent dans un bras de fer avec la Chine. L'Afrique ne doit pas être un simple pion sur l'échiquier géopolitique. Plus vous agissez ainsi, plus vous rencontrerez des problèmes, car cette façon de faire vous éloignera des préoccupations réelles des communautés », a-t-il déclaré. Evoquant l'actuelle politique étrangère des Etats-Unis, le spécialiste a dit que la démarche de Washington ne doit pas être celle « d'imposer sa propre politique aux pays africains ». « Il n'y a pas un modèle américain unique pour tous. Il faut donc prévoir le développement économique de l'Afrique, mais en même temps laisser aux gouvernements africains la possibilité de développer leurs propres projets », a souligné Scott Lucas.

Selon plusieurs analystes, l'intérêt que portent les Etats-Unis pour l'Afrique est certes reconnu, mais le pays est encore loin de faire concurrence avec la Chine sur le terrain économique-commercial africain. Pour ces derniers, qu'il s'agisse d'infrastructures ou de ressources naturelles, Pékin a marqué de son empreinte ce continent, se posant en concurrent numéro un des puissances occidentales.

Nestor N'Gampoula

FRANCE

Le président Macron dévoile le visage du nouveau gouvernement

En quête d'un nouveau souffle après le revers subi aux élections législatives de juin, le président français a dévoilé lundi la composition du nouveau gouvernement français.

Comme prévu, le remaniement a acté le départ des trois ministres et secrétaires d'Etat battus lors des élections législatives de fin juin - Amélie de Montchalin (Transition écologique), Brigitte Bourguignon (Santé) et Justine Bénin (Mer). Cette dernière est remplacée à son poste par Hervé Berville, député d'origine rwandaise du parti présidentiel. Le portefeuille de Yaël Braun-Pivet (Outre-mer), élue la semaine dernière présidente de l'As-

semblée nationale - première femme à ce poste clé en France -, a lui été confié à l'ancien préfet Jean-François Carenco. Plus inattendu, le ministre délégué chargé de l'Europe, Clément Beaune, quitte le Quai d'Orsay et occupera au sein du nouveau gouvernement le poste de ministre des Transports. Il est remplacé par l'économiste Laurence Boone, qui a assuré lors de la passation de pouvoirs qu'elle comptait contribuer à faire rayonner

l'Europe.

Le poste stratégique de porte-parolat du gouvernement revient à Olivier Véran, ancien ministre de la Santé et ministre sortant des Relations avec le Parlement. Au total, le gouvernement II d'Elisabeth Borne, qui comptait dans sa version provisoire (entre la présidentielle et les législatives), 17 ministres, six ministres délégués et quatre secrétaires d'Etat, compte en son sein désormais 41 membres, dont 20 femmes.

Ce remaniement survient dans un contexte délicat pour Emmanuel Macron, réélu le 24 avril face à l'extrême-droite pour un second quinquennat mais privé de majorité absolue à l'Assemblée nationale. Le chef de l'Etat, qui avait fait passer ses réformes globalement sans peine, lors de son premier quinquennat, va cette fois-ci devoir nouer des alliances au cas par cas pour tenter de faire passer ses textes phares.

Les Dépêches de Brazzaville

SIGNATURE D'UN CONTRAT DE COLLABORATION ENTRE L'E²C ET CLASS'EXPO

La société Energie Electrique du Congo en sigle E²C a choisi de confier la gestion de son image à l'agence Class'expo, spécialisée en Communication Institutionnelle.

Monsieur Bruno Adou Danga directeur général de l'E²C, et Madame Paule Sassou Nguesso directrice générale de Class'expo, viennent de signer un partenariat pour sceller cet accord.

Class'expo aura pour missions principales :

- * d'accompagner l'E²C dans la mise en place de ses moyens de communication;



- * d'asseoir l'identité de l'E²C;
- * de coordonner les actions liées à la qualité des services.



AVIS DE VENTE

Parcelle de terrain de 414 m² située au n°74 bis de la rue Jeanne d'Arc (avec une façade sur l'avenue goudronnée qui mène au rond-point de l'avenue 5 chemins) à Bacongo.

Contact : Tél. 05 551 00 86

UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

NÉCROLOGIE



La Direction générale des Dépêches de Brazzaville et son personnel informent les parents, amis et connaissances du décès de Joseph Kinfounia, « Papa Djo » pour les intimes, chauffeur à la retraite, survenu le 28 juin à Brazzaville des suites d'une longue maladie.

La veillée mortuaire se tient à Mayanga, au quartier Vouela, après la cité de l'OMS. Référence arrêt Maison-Blanche.

La date des obsèques et les plus amples renseignements concernant le lieu des funérailles vous seront communiqués très prochainement.

ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter

FALLY IPUPA CONCERT



29

JUILLET

17H



GALERIE NF
P O I N T E - N O I R E

RÉSERVATION CONFIRMÉE ; TABLE VIP & VVIP

A PARTIR DU 22 JUIN 2022

CONTACTS :

+242 05 626 88 54 / 06 886 84 58

06 886 24 62 / 05 509 77 44

ONYCOMCG22@GMAIL.COM

PRÉSIDENTIELLE 2023

Des intellectuels réclament la candidature de Denis Mukwege

Un appel a été lancé au Dr Denis Mukwege par un collectif d'intellectuels congolais qui pensent qu'il est doté d'atouts pour diriger la République démocratique du Congo (RDC).

Le 62e anniversaire de l'indépendance de la RDC a été marqué par un fait atypique qui risque de bouleverser les vérités préconçues de la scène politique nationale. Dans un mémo intitulé «Appel du 30 juin 2022», une synergie des professeurs et autres intellectuels a placé le Prix Nobel de la paix au centre de l'avenir politique du pays. Considérant la RDC comme « un navire sans capitaine en pleine mer agitée », ces cadres et enseignants d'université n'ont pas hésité à jeter leur dévolu sur le gynécologue congolais, pour piloter le pays dans la direction des aspirations du peuple.

« Aujourd'hui, il est incontestablement établi que vous êtes l'homme qu'il nous faut à la fonction de président de la République démocratique du Congo. C'est avec vous que nous, Congolaises et Congolais, aimerions retrouver la splendeur de notre pays, rétablir son lustre et son prestige, recouvrer sa souveraineté et sa respectabilité, assurer la paix et une prospérité partagée. Bref rejoindre sa vocation et son destin de grandeur », lit-on dans le document



Dr Denis Mukwege

solennel signé par neuf universitaires, dont cinq professeurs. Pour ceux-ci, la notoriété internationale et le charisme naturel du Prix Nobel de la paix le placent au plus haut sommet de la considération, au point de briguer la magistrature suprême. « Nous avons besoin

d'une personne d'envergure internationale, à la carrure d'un chef d'Etat, à la probité morale reconnue, résolue, ayant une vision de grandeur et de dignité pour notre pays et aimant passionnément les Congolais », ont-ils fait savoir à « l'Homme qui répare les femmes ».

Mordra-t-il à l'hameçon ?

Le Dr Denis Mukwege a toujours critiqué la politique actuelle congolaise et ne rate jamais l'occasion de décrier ses effets sur le vécu quotidien de la population. Pour lui, le système politique congolais est à reconfigurer de manière à placer l'intérêt de l'humain au centre de toute action politique. « Au travail, peuple congolais ! Bâtissons un Etat où le gouvernement est au service de la population. Un Etat de droit, émergent, capable d'entraîner un développement durable et harmonieux, non seulement en RDC mais dans toute l'Afrique. Bâtissons un Etat où toutes les actions politiques, économiques et sociales sont centrées sur l'humain et où la dignité des citoyens est restaurée ». Cet extrait tiré d'une de ses allocutions traduit ses sentiments humanitaires et son idéologie fondatrice. Acteur apolitique jusqu'ici, il ne cache pas son souci de voir son pays se redresser. Mais est-il enfin prêt à porter le tablier de leader politique que nombreux entrevoient en sa personne ?

Sa propre position tarde à sortir, mais ce collectif d'intellectuels engagés ne semble pas lui donner trop de choix. « Le moment est décisif. Nous avons l'opportunité soit d'accomplir notre mission de sauver le Congo, soit de la trahir en laissant notre pays à des mains inexpertes pour ne pas rappeler un champion de la liberté, Frantz Fanon. Or, pour parler comme Théodore Roosevelt, à pareilles circonstances, la meilleure chose que nous puissions faire c'est de prendre la bonne décision ; en second lieu, c'est de prendre la mauvaise décision et la pire des choses c'est de ne rien faire », ont estimé les signataires de l'appel. Et ils ont été clairs dans leur proposition : « Levez-vous pour prendre la tête de ce peuple meurtri. Présentez-vous à l'élection présidentielle de 2023 que vous emporterez haut la main, parce que notre peuple qui vous appelle est celui qui vous élira ».

Le Dr Denis Mukwege répondra-t-il à cet appel de pied du collectif d'intellectuels engagés pour se lancer dans une lutte politique, avec possibilité de faire front ouvert contre le système qu'il ne cesse de déplorer ? Wait and see.

Martin Engimo



MEILLEURS
PRODUITS
D'ASSURANCES
AUX MEILLEURS
PRIX

SOCIETE YA BISO

MOKO BANA MBOKA



Assurance automobile



Assurance tous risques
chantier



Assurance voyage



Assurance incendie

PLUS DE 50 ANS DE METIER,
LEADER DES ASSURANCES

EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE
DU CONGO

GUERRE À L'EST

Les FARDC continuent de maintenir la pression sur le M23

La situation sécuritaire du pays reste encore dominée par la poursuite des opérations militaires menées par les Forces armées de la République démocratiques du Congo (FARDC), visant à anéantir la capacité de nuisance des groupes terroristes et autres forces négatives, notamment dans les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu.

Cordonnées par le commandant suprême des FARDC et de la police nationale congolaise, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, les opérations de rétablissement de l'ordre dans l'Est du pays se déroulent plutôt bien. Chaque jour qui passe, les éléments de l'armée nationale ne cessent de renforcer leurs positions en gagnant de plus en plus d'espace dans le camp ennemi. C'est, en tout cas, ce qui ressort de la soixantième réunion du Conseil des ministres du gouvernement de la République, tenue le 1er juillet à la Cité de l'Union africaine. A en croire le vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires coutumières qui est intervenu - à titre d'information - à ce sujet, la pression est constamment maintenue sur la coalition RDF-Mouvement terroriste



L'armée congolaise a vaincu les rebelles du M23 après les avoir délogés de leurs derniers retranchements./DR

M23, les ADF/MTM ainsi que sur d'autres groupes armés actifs dans les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu. Ce qui augure de belles perspectives quant au dénouement, en faveur de la RDC, de cette guerre d'agression qui lui est injustement imposée.

Parlant de l'administration du territoire, le vice-Premier ministre en charge de la Sécurité a fait état de quelques faits d'actualité qui continuent, aujourd'hui encore, à focaliser les attentions. Il s'agit, en l'occurrence, des vibrants hommages rendus par tout le peuple congolais

au héros national, Patrice-Emery Lumumba, premier Premier Ministre du pays, dont la dépouille, ramenée il y a peu, a été inhumée à la Place Échangeur, désormais Mémorial Lumumba, le 30 juin, en présence des présidents Félix-Antoine Tshisekedi et

Denis Sassou N'Gusso de la République du Congo. A cela s'ajoutent les réactions en sens divers de la population, consécutives au récent acquittement de Vital Kamerhe, président du parti politique Union pour la nation congolaise et ancien directeur de cabinet du président de la République. Enfin, le vice-Premier ministre en charge de l'Intérieur n'a pas manqué de mettre une emphase particulière sur les velléités de fragilisation décelées dans le chef des ennemis du peuple à travers notamment la reprise d'actes d'instabilité au sein des institutions provinciales, à savoir celles du Haut Katanga, de la Tshopo, de la Mongala, du Kasai central, du Tanganyika et du Bas-Uele. Après audition, le Conseil a pris acte de cette note d'information.

Alain Diasso

PROCÈS BUKANGA-LONZO

Une audience publique prévue le 11 juillet

Le greffier en chef de la Cour de cassation, Albert Tamba Tsana, a saisi le procureur général près cette haute cour pour lui transmettre l'exploit dans l'affaire ministère public contre Augustin Matata Ponyo et consorts.

Dans un document daté du 21 juin, en effet, Albert Tamba Tsana a dit faire parvenir, en annexe, « des citations à faire notifier au prévenu Matata Ponyo pour l'audience publique du 11 juillet 2022 », le greffe de la Cour de cassation n'ayant plus d'agent ayant la qualité d'huissier et le greffier ne pouvant procéder à la citation qu'à partir de son bureau. Il indique, par ailleurs, que cette action est conforme à la note circulaire n°001 du 7 décembre 2010 portant directives d'installation et d'exercice de la profession d'huissier de justice.

Rappelons que la Cour de cassation a entamé, le 13 juin, le procès contre l'ancien Premier ministre, Matata Ponyo, poursuivi pour avoir dissimulé, selon le Parquet près cette cour, plus de 200 millions de dollars américains dans la gestion du parc agro-industriel de Bukanga Lonzo.

A la première audience, deux de ses coaccusés, l'ancien directeur général du Fonds de promotion de l'industrie, Patrice Kitebi, et le gérant de la société Africom, Grobler Christo, avaient comparu physiquement devant la barre. La composition avait décidé de renvoyer la cause au 11 juillet, après avoir constaté l'absence du sénateur qui, selon ses avocats, n'a pas été atteint par l'organe de la loi.

Lucien Dianzenza

KINSHASA

De nouvelles résidences pour officiers supérieurs des FARDC

Les officiers supérieurs et généraux des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) ont désormais leur quartier, ou mieux, une nouvelle cité de résidence, située à une trentaine de kilomètres du centre-ville de Kinshasa, dans sa périphérie Est.



Quelques villas pour hauts officiers de l'armée/DR

Le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a remis symboliquement, le 2 juillet, les trente premières villas sorties de terre et prêtes à accueillir les premiers occupants. Il s'agit du « Pool Malebo » qui est un projet du gouvernement initié en 2016 mais dont les travaux s'étaient arrêtés en 2018, faute de financement. En janvier dernier, sur instruction du chef de

l'Etat, le gouvernement, à travers le ministère de la Défense nationale, a relancé ce projet avec le même partenaire, à savoir Congo international investment group. En l'espace de six mois, de partenaire a réussi à rendre viable une trentaine de villas sur les cent quatre-vingt-dix attendues. « Ce résultat ne constitue que les prémices du projet, lequel va s'étendre sur les cinq prochaines

années », a précisé le ministre de la Défense nationale, Gilbert Kabanda Kurhenga qui a ajouté qu'« au-delà de la sphère des officiers généraux et supérieurs, le projet couvrira également les besoins en logement de tous les officiers et sous-officiers de carrière ». Chaque occupant devrait consentir à hauteur de 35% du coût de chaque villa.

A.D.

DROITS DE L'HOMME

La FBCP préoccupée par la surpopulation carcérale

Dans un rapport sur le monitoring de la Prison centrale de Makala (PCM) et la Prison militaire de Ndolo (PMN), publié le 2 juillet, la Fondation Bill Clinton pour la paix (FBCP) s'est dite inquiète de la surpopulation carcérale constatée. Elle a lancé un SOS en faveur des prisonniers et détenus préventifs qui sont en danger à cause de cette surpopulation.

Parlant de la PCM, ex-Centre pénitentiaire et de rééducation de Kinshasa, la FBCP fait savoir qu'elle a été construite par l'ancienne colonie belge pour une capacité d'accueil de 1 500 détenus. Aujourd'hui, indique-t-elle, l'effectif général de cette prison est de 9 012 détenus parmi lesquels 2 045 seulement sont condamnés et 4 567 en attente de jugement dans les cours et tribunaux ; le reste étant à la disposition des parquets.

Elle fait, en outre, savoir que malgré que la PCM a libéré plus de 300 prisonniers en juin dernier en rapport avec l'ordonnance de grâce présidentielle prise en 2021, les effectifs des détenus préventifs et prisonniers restent toujours au-delà du seuil acceptable.

Quant à la PMN, la FBCP rappelle qu'abandonnée par l'Etat congolais, cette institution pénitentiaire a été réhabilitée par les Pays-Bas à travers leur ambassade à Kinshasa. Pour une capacité d'accueil de 500 détenus, la PMN en compte à ce jour 2 300. Cette fondation relève également que les deux prisons de la ville de Kinshasa se trouvent près des lieux d'habitation. Rappelant la tristement célèbre évasion du 17 mai 2017, elle indique que malgré le nombre élevé des morts lors de cette opération que le gouvernement avait attribuée aux adeptes de Bundu dia Kongo, le mouvement de Zacharie Badiengila dit Né Muanda Nsemi, les enquêtes sur cet incident sont restées lettres mortes.

La lenteur dans la procédure judiciaire

La FBCP fait aussi état du problème des jugements qui demeure un tabou et reste très compliqué. « Certains hauts magistrats appelés à prêcher par l'exemple font eux-mêmes le contraire », souligne-t-elle. Elle indique que selon la loi en vigueur en cette matière, la durée de prononcé du jugement d'un dossier pénal est fixée à quinze jours et celle d'une affaire civile à trente et, en cas de report, les deux parties doivent être no-



Des détenus dans leur dortoir à la prison centrale de Makala/DR

tifiées pour cela. Elle regrette que beaucoup de magistrats ne respectent pas cette disposition de la loi. « Parfois, les prononcés des jugements peuvent intervenir dans les six mois, un an, deux ans, voire plus. Parfois aussi classés sans suite », ajoute-t-elle.

Pour cette organisation non gouvernementale, dans ce contexte, la procédure des détentions devient arbitraire ou irrégulière. « Si la loi est respectée à la loupe, le détenu dont il est question de-

vrait en principe faire l'objet d'une libération », fait-elle savoir.

Plusieurs morts dues aux maladies

La FBCP signale que la PCM a enregistré des morts dues aux maladies infectieuses dans les pavillons 6, 7 et 10. Selon elle, au mois de mars il y a eu 62 décès ; au mois d'avril 33 ; en mai 18 et en juin 9 décès. Elle fait aussi remarquer la baisse sensible des tracasseries sur les visiteurs et les prisonniers par certains agents des services

pénitentiaires de la PCM.

Tablant sur les conditions de travail des employés pénitentiaires, la FBCP, qui rappelle qu'avant le départ de l'ancien ministre de la Justice et Garde des sceaux, Alexis Thambwe Mwamba, avait engagé certains agents avec matricules au grade de directeur dans les prisons, les parquets, les greffes ainsi que dans les cours et tribunaux, fait savoir qu'il y a à ce jour à la PCM 450 agents non-salariés. « Voilà ce qui est à la base de toutes les tracasseries observées sur les

visiteurs et prisonniers », se convainc-t-elle.

Une amélioration des conditions de vie

La FBCP a, par ailleurs, relevé une amélioration de la qualité de vie dans ces institutions pénitentiaires. « Le directeur de la PCM a informé la délégation de la FBCP que la réduction des décès est liée à la qualité de la nourriture et des soins médicaux administrés. Il a, en outre, ajouté que cela ne suffisait pas et qu'il fallait absolument lutter pour le désengorgement de ladite prison car, l'étouffement est à la base de la mort de plusieurs détenus », précise-t-elle, souhaitant travailler avec les organisations des droits de l'homme disponibles afin de réduire le nombre des détenus à la PCM.

Au nombre de recommandations de son rapport, la FBCP attend du chef de l'Etat la réforme de la justice et la prise des sanctions très sévères à l'égard de certains indisciplinés sans distinction d'appartenance de province, d'ethnie, de couleur, de fonctions, grades ou autre. Il est également demandé au président de la République de déplacer à d'autres endroits, loin des habitations, la PCM et celle de Ndolo.

Elle exhorte le ministre d'Etat en charge de la Justice à mettre la pression sur les magistrats pour prononcer les jugements dans le délai légal ; à augmenter les primes des agents des services pénitentiaires ; à régulariser la situation des agents recrutés avec matricules sans salaire ni prime. La FBCP lui recommande également de faciliter la formation professionnelle ; d'aider le chef de l'Etat à sanctionner certains magistrats véreux et indisciplinés ; de construire de nouveaux bâtiments carcéraux et de réhabiliter certains autres vétustes. Au Conseil supérieur de la magistrature et à l'Inspection judiciaire, cette association rappelle leurs devoirs constitutionnels, notamment la prise de sanctions contre les magistrats véreux et indisciplinés et à les révoquer, selon les cas.

Lucien Dianzenza

« Le directeur de la PCM a informé la délégation de la FBCP que la réduction des décès est liée à la qualité de la nourriture et des soins médicaux administrés. Il a, en outre, ajouté que cela ne suffisait pas et qu'il fallait absolument lutter pour le désengorgement de ladite prison car, l'étouffement est à la base de la mort de plusieurs détenus »

EWAGGELION FESTIVAL

La première édition est une réussite

L'événement son et lumière organisé en deux jours, les 29 et 30 juin, au Showbuzz, puis au Centre culturel Boboto, s'est révélé un moment unique de célébration entre exhortation et prestation artistique à la lumière des Saintes écritures.

Point d'orgue de la journée d'ouverture lancée avec des exposés scientifiques, le spectacle Exodus a donné une belle couleur festive à la manifestation évangélique. Inédit, ce spectacle d'Ewaggelion Festival à cheval entre la musique, la narration ayant pour base les Saintes écritures, la danse et l'exhortation au changement de mentalité a fait mouche. Les va et vient entre l'épisode éprouvant de la sortie d'Égypte du peuple hébreux suivie de sa traversée du désert et celle de l'histoire trouble de la République démocratique du Congo de l'indépendance à nos jours a été applaudie par l'assistance. À la veille de cette fête nationale dont la célébration a été entachée par le conflit politique actuel exacerbé par la situation de guerre de l'Est, la narration du livre de l'Exode était forte à propos.

La connaissance délivrée à la lumière de ce second livre de la Bible et de l'Ancien Testament mis en lien avec le vécu congolais a captivé l'attention. Coordinateur adjoint de la coordination pour le changement de mentalités, le pasteur Jacques Kambala a sensibilisé à suffisance l'assemblée qui a apprécié à sa juste valeur son exhortation du jour. Sortes d'entracte aux prestations de Chœur la Grâce accompagnant les solistes Claude Mushikangondo et Vanhels Djoko (ténor camerounais), les interventions



Trina Fukiau prestant sur la scène d'Ewaggelion Festival/Adiac

des hommes de Dieu, celle du pasteur précité et la présentation d'Ewaggelion Festival par son promoteur, Voltaire Mampinda, ont su faire corps avec le spectacle haut en couleur. Le discours d'indépendance de Lumumba, lui aussi, y était bien incrusté.

Le répertoire de Chœur la Grâce, exécuté avec maestria sous la conduite du chef Ambroise Toko, a fait converger le récit du passage du désert vers la Terre promise à celui des contours de l'indépendance. Entre gospel, negro spirituals et rumba, ce fut un délice rendu par les belles interprétations délivrées dans un spectacle son et lumière impeccable. A commencer par l'hymne national, rien n'a été laissé au hasard. Voix et instruments en symbiose

pour le reste. «Go down Moses» mis en convergence avec l'indépendance, «Congo», traduction d'hymnes gospel réappropriés par Chœur La grâce et «Indépendance cha cha» ont créé une si belle ambiance que le public en a redemandé. Il a marqué son refus de quitter la salle complètement emporté par la musique rendue avec justesse et finesse applaudissant à chaque entrée et sortie des artistes.

Trina Fukiau et Michel Bakenda

Le 30 juin, plus étendu que la veille, le concert avec sa diversité d'artistes à l'affiche s'est révélé une belle suite de la soirée précédente. La salle Boboto a vibré à chaque prestation, de retour sur



Michel Bakenda clôturant la première édition d'Ewaggelion Festival/Adiac

la scène, Claude Mushikangondo et Chœur la Grâce ont à nouveau recueilli des applaudissements fournis d'un public ravi. Au tour de la sœur Trina Fukiau, très peu dans l'assistance sont restés assis. Du premier au dernier titre, extraits de son premier album, la prestation de la chantre était ponctuée d'acclamations, cris de joie et danses. «Ya lelo», «Loboko na Nzambe», «Ozuaki nga na zéro», «Après ce combat» étaient repris en chœur jusqu'à l'interprétation du chant populaire «Nkembo na yo» sur lequel elle a clos son répertoire de la soirée. Autre grande affiche de la soirée, le frère Michel Bakenda est intervenu à la suite d'un spectacle de danse offert par Living sacrifice (Sacrifice vivant), un groupe de

douze danseurs dont la prestation n'a pas laissé de marbre la salle déjà bien lancée par la sœur Trina. Dernier à se produire sur la scène à cette soirée de clôture de la première d'Ewaggelion Festival, Michel Bakenda a fait son entrée sous une salve d'acclamations interprétant une compilation de chants populaires qui a reçu un très bon accueil de l'assistance. Cette communion avec le public qu'il a apprécié, il l'a commentée au «Courrier de Kinshasa « tout sourire ». « C'est toujours un plaisir d'adorer le Seigneur avec son peuple », a-t-il affirmé, ajoutant : « L'organisation étant bien faite, cela nous a permis de donner le meilleur pour la gloire du Très-Haut ».

Nioni Masela

ELIMINATOIRES MONDIAL DE BASKETBALL

La RDC bat le Sénégal à Alexandrie

Déjà victorieuse contre le Kenya par forfait, la République démocratique du Congo (RDC) a composté son ticket pour la troisième fenêtre des éliminatoires de la Coupe du monde de basketball en battant le Sénégal à Alexandrie, en Egypte.

Les Léopards basketball messieurs se sont imposés, le 2 juillet, devant les Lions de la Teranga du Sénégal par 72 points à 60, en deuxième journée de la deuxième fenêtre des éliminatoires de la Coupe du monde de la spécialité prévue simultanément en Indonésie, aux Philippines et au Japon, en août 2023.

Les joueurs du coach français Thomas Drouot ont été supérieurs dans l'ensemble des quatre quart-temps de la partie, avec une bonne prestation de Christian Lutete, basketteur de Lapuan Korikobrat, club de D1 en Finlande. Mais l'homme du match a été Malela Mutuala d'Orléans (club récemment relégué en D2 en France), qui a éclaboussé la partie de son talent.

Auparavant le 1er juillet, les Léopards l'emportaient par forfait face aux Harambee stars basketball du Kenya (20 points à 0), absents à l'heure du coup d'envoi de la partie. Initialement prévu à 16h (heure d'Alexandrie), ce match a été décalé à 21h pour permettre à l'équipe kényane d'être sur le lieu de la



En duel avec un Sénégalais, le Congolais Malela Mutuale, homme du match entre la RDC et le Sénégal, le 2 juillet 2022 à Alexandrie

compétition, mais elle n'a pas pu venir. Victorieux à deux reprises, les Congolais devaient aborder le troisième match, le 3 juillet, contre les Pharaons d'Égypte, avec détermination.

Avec ces deux victoires dans le groupe D des éliminatoires avec l'Égypte, le Sénégal et le Kenya, la RDC est déjà qualifiée pour la troisième et dernière fenêtre. Notons que dans l'effectif du coach Tho-

mas Drouot, l'on note les absences du jeune Jonathan Kuminga, champion de la NBA avec Golden States Warriors de San Francisco, et de Christian Eyenga d'Urbas Fuenlabrada en D1 Espagne. Autorisé à

jouer avec les Léopards par la NBA, le jeune Jonathan Kuminga, qui a séjourné à Kinshasa, ne s'est pas rendu à Alexandrie où il était très attendu, pour des raisons administratives privées. Il semble qu'il n'aurait pas eu son passeport de service. Les douze Léopards retenus pour cette fenêtre sont donc Malela Mutuale (Orléans, relégué en D2 France), Narcisse Ambanza (Espoir Fukash/RDC), Christian Lutete (Lapuan Korikobrat/D1 Finlande), Maxi Munanga Shamba (Calais/D4 France), Rodrigue Ebondo (Union sportive El Ansar/D1 Tunisie), Rolly Fula (Jeunesse Club d'Abidjan/D1 Côte d'Ivoire), Patrick Mwamba (Texas-Arlington Mavericks/NCAA-USA), Henry Pwono (Sparta Bartreng/D1 Luxembourg), Jordan Sakho (Rio Breogan/D1 Espagne), Jonathan Kasibabu (Nantes Hermine/D2 France), Hervé Kabasele (Oviedo Club Baloncesto/D2 Espagne), et Myck Kabongo (Cape Town Tigers/D1 Afrique du Sud).

Martin Engimo



DEPARTEMENT DE POINTE-NOIRE
COMMUNE DE POINTE-NOIRE
CABINET
EQUIPE-PAYS-PPAB
CELLULE TECHNIQUE DU PROGRAMME PARTICIPATIF D'AMELIORATION DES BIDONVILLES-ONU-HABITAT

Avis de recrutement des services de consultance pour l'opérationnalisation du Programme Participatif d'Amélioration des bidonvilles de Pointe-Noire.
ADR_n°001_CT/PPAB_2022

La Mairie de Pointe Noire en République du Congo et l'ONU-Habitat, ont signé le 18 juillet 2021 l'Accord de Coopération pour la mise en œuvre du Programme Participatif d'Amélioration des Bidonvilles (PPAB). A cet effet, ONU-Habitat collabore avec le Gouvernement de la République du Congo et le Système des Nations Unies pour soutenir les projets, programmes et initiatives d'urbanisation durable et de promotion immobilière au Congo.

Ce programme qui se met en œuvre, grâce au soutien financier de la Commission Européenne et au plaidoyer politique du Secrétariat du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) est à son troisième cycle de mise en œuvre (2017-2021).

Le Comité Technique du PPAB, qui est l'organe de Coordination Technique d'exécution pour le compte de la Mairie de Pointe-Noire et du Gouvernement a le plaisir de partager avec vous par la présente, l'ouverture des services de consultance nationale en vue de la conduite des prestations intellectuelles.

Les soumissionnaires intéressés par le présent appel à candidature, sont priés de bien vouloir visiter le site de la Mairie de Pointe-Noire pour télécharger les termes de références. Les postes disponibles sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

Postes	Durée de prestation
Assistant(e) administratif (ve) financier (e) pour le Programme Participatif Amélioration des Bidonvilles	90 jours
Consultant (e) pour l'élaboration de la Stratégie et Plan d'action de Communication du Programme Participatif d'Amélioration des Bidonvilles	60 jours
Consultant (e) pour l'élaboration d'une Stratégie de Mobilisation des ressources, des Partenaires Techniques Financier et Opérateurs économiques locales pour l'Amélioration participatif des Bidonvilles de Pointe-Noire.	60 jours
Consultant (e) chargé (e) juriste pour l'institutionnalisation post PPAB en direction chargée de l'Amélioration des Bidonvilles et au soutien des communautés vulnérables résidentes dans les quartiers précaires.	45 jours

Les termes de référence de la mission sont disponibles à travers le lien suivant : <https://mairiepointenoire.cg/>

Les Soumissions de dossier de candidature devront être faites aux adresses indiqués ci-dessous au plus tard le 12 Juillet 2022 à 14h30. Les dépôts électroniques ne seront considérés que par le dépôt physique du dossier sous pli fermé. Les soumissions présentées hors délais seront rejetées.

Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

CELLULE TECHNIQUE DU PROGRAMME PARTICIPATIF D'AMELIORATION DES BIDONVILLES-ONU-HABITAT.
17 Avenue Mayombe, Maison d'arrêt Pointe-Noire, République du Congo.
Tel. : +242 06 690 50 94/055633400
E-mail : mairiepointenoire@gmail.com, ppabpn22@gmail.com

Fait à Pointe-Noire, le 25 JUIN 2022

Jean Jacques DIELLA
 Coordonnateur Technique



Ministère du Contrôle d'Etat, de la qualité du service public et de la lutte contre les antiva leurs dans l'administration publique

TITRE DU POSTE : DIRECTEUR GENERAL

Mission:
 Il est chargé de la gestion et de l'application de la politique générale de l'ARMP sous le contrôle du Conseil de Régulation à qui il rend compte de sa gestion.

Principales tâches et responsabilités:

Le Directeur Général :

- assure la gestion technique, administrative, budgétaire et financière;
- recrute et nomme les membres du personnel;
- représente l'ARMP dans tous les actes de la vie civile et en justice;
- exécute, sous le contrôle du Conseil de Régulation, toute mission relevant des compétences générales de l'ARMP;
- propose de diligenter les enquêtes, contrôles et audits sur l'application de la réglementation;
- assure la préparation technique des dossiers à soumettre au Conseil de Régulation, prépare ses délibérations, assiste à ses réunions et exécute ses décisions;
- élabore et soumet au Conseil de régulation le programme de travail budgétaire annuel et le budget de l'ARMP et en assure l'exécution sur décision dudit Conseil.

Aptitudes requises:

- Capacités managériales;
- Capacités à travailler en équipe et sous pression;
- Esprit d'initiative;
- Intégrité, éthique et discrétion.

Expérience et qualifications :

- Nationalité Congolaise;
- Titulaire d'un Bac+ 5 au moins
- Expérience professionnelle de 15 ans au moins à des postes de direction, dans l'Administration publique, les entreprises privées ou les projets financés par les partenaires techniques et financiers;
- Expérience des procédures de passation des marchés selon les procédures des partenaires techniques et-financiers (BAD, Banque mondiale, UE, AFD);
- Connaissance approfondie des aspects juridiques, techniques et économiques de la commande publique (marchés publics, contrats de partenariat public-privé)
- Pratique et parfaite maîtrise des procédures et techniques liées à la passation et l'exécution des marchés publics
- Bonne connaissance de l'environnement international des marchés publics, notamment des réglementations et pratiques internationales en la matière
- Bonne expérience administrative
- La pratique de l'anglais serait un atout.

Merci d'adresser lettre de motivation et CV détaillé à l'adresse ci-dessous:

Ministère du contrôle d'Etat, de la qualité du service public et de la lutte contre les antiva leurs dans l'administration publique.
 Siège: Bd SASSOUN'GUESSO-Immeuble ex-ARMP-
 E-mail: secretariat@controle-etat.gouv.cg
 Tel. : +242 06 716.20.20.

VISITEZ LE MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

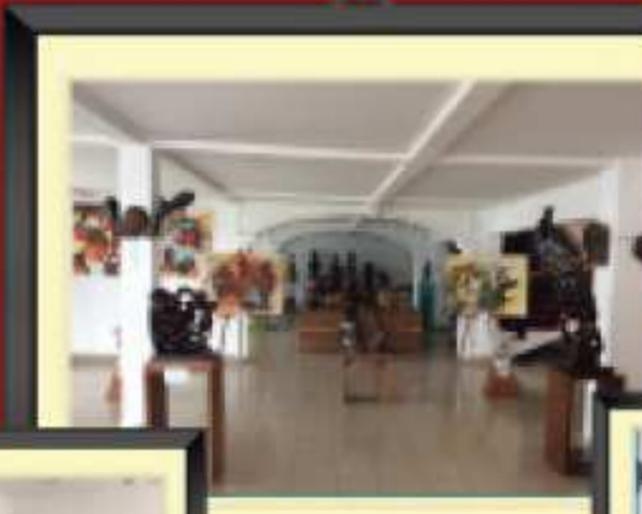
de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

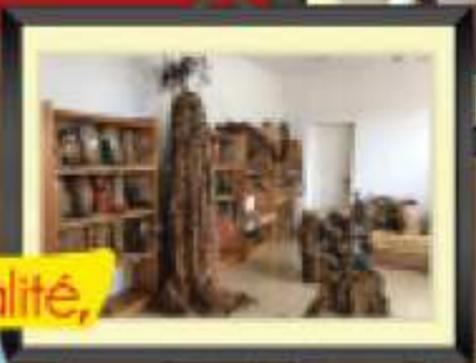
Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES
CERAMIQUES MUSIQUE

L'art dans sa **Généralité,** de la **Tradition** à la **Modernité**

Musée du Bassin du Congo
 galerie CONGO






Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso Immeuble les manguiers (M'pila) dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS

La 34^e édition de la compétition reportée

Le président de la Confédération africaine de football(CAF), Patrice Motsepé, a annoncé le 3 juillet que la 34^e édition de la Coupe d'Afrique des nations(CAN), initialement prévue du 23 juin au 23 juillet 2023, aura désormais lieu entre janvier et février 2024 à cause « des conditions climatiques ».

La CAF estime que les retards dans les travaux au niveau des installations et les mauvaises conditions climatiques ne permettront pas un bon déroulement de la grande messe du football africain. Au terme de la réunion exécutive de la CAF, qui a acté cette décision à Rabat, le pays organisateur, Côte d'Ivoire, a été maintenu.

Selon plusieurs sources, ce changement de planning a été décrété en raison du retard constaté dans la préparation par le pays hôte. Les fortes pluies qui arrosent souvent le pays en début d'année constituent un handicap pour la compétition. « Je dois vous dire que je suis tellement fier du bon travail réalisé par la Côte d'Ivoire, avec d'excellents progrès. Le principal problème ici, c'est fondamentalement la pluie, le climat. C'est la raison pour laquelle le comité exécutif de la CAF a décidé de déplacer la CAN en Côte d'Ivoire en janvier/février 2024. Je pense que cette compétition sera spéciale », a signifié Patrice Motsepé.



Quelques acteurs du football continental s'interrogent vraiment sur les vraies raisons de revirement puisque, d'après eux, le climat en terre ivoirienne était connu de

tous dès l'attribution de l'organisation il y a de cela plusieurs années.

Vingt-et-quatre équipes participeront à la compétition qui se déroulera sur six stades

dans cinq villes. Au total, cinquante-deux matchs seront disputés. La phase éliminatoire se poursuit. Dans les différents groupes, les sélections ont déjà disputé leur deuxième match.

Logé dans le groupe G, le Congo est actuellement 2^e avec 3 points derrière le Mali(6points). Pour l'instant, il est suivi par la Gambie puis le Soudan du Sud. Le 19 septembre, dans le cadre de la 3^e journée, les Diables rouges recevront les Soudanais avant d'aller défier la même équipe, le 27 septembre. L'avant dernière journée, le 20 mars 2023, la sélection congolaise va recevoir le Mali. Elle bouclera les éliminatoires le 28 mars en Gambie.

Notons que c'est la deuxième fois de suite que le tournoi phare du continent africain est retardé. Cela s'était déjà produit avec l'édition précédente au Cameroun. Mais, à l'époque, c'était essentiellement à cause de la Covid-19.

Rude Ngoma

PROMOTION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

L'agence Noblesse communication place les artistes à l'international

Avec pour principal objectif de faire la promotion de la parole de Dieu par la musique chrétienne et aussi des autres genres musicaux, l'agence Noblesse communication, que dirige Brel Nguimbi, s'impose peu à peu par le professionnalisme et le savoir-faire de ses agents. Manager discret et modeste, il partage sa vision, ses projets et ses ambitions dans l'entretien accordé aux «Dépêches de Brazzaville».

Agence de communication, de marketing, de management, de post-production d'artistes et aussi cadre idéal d'expression des chantres et autres adeptes de la chanson chrétienne, Noblesse communication impose aussi son empreinte par la promotion de jeunes talents et la vulgarisation de leurs produits à l'échelle mondiale, en veillant sur le respect des standards et des normes internationales. « Plusieurs autres services sont offerts par cette agence : élaboration et suivi des plans de leur carrière d'artistes, management artistique, conseil en image, enregistrement audio, réalisation des clips vidéo, mariages, anniversaires... », a dit Brel Nguimbi. « L'Agence fait aussi la promotion et le marketing en ligne, l'enregistrement live des divers événements (séminaires, cultes...), l'organisation des concerts, la sonorisation des événements, la logistique événementielle, la réalisation des publicités sans oublier les cours de musique (piano, guitare, batterie...) dispensés à tout passionné de musique », a-t-il ajouté.

Animée par le désir de propulser les artistes sur le plan mondial, Noblesse communication, grâce au dynamisme de ses agents, booste la carrière des jeunes artistes qu'elle place à l'international à travers par les play lists, clips vidéos sur Trace Gospel, Trace Africa, Trace Urbain, Trace Kitoko, mais aussi les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Twitter) et sur les chaînes de télévision locales au Congo, en République démocratique du Congo, en Côte D'ivoire, au Cameroun, au Gabon, en République centrafricaine, en Guinée, au Nigeria, au Rwanda. « La communication est la clé qui ouvre les portes du bonheur », aime répéter Brel Nguimbi.

Contacts :

nguimbib70@gmail.com

Noblesscommunication@gmail.com

talianeclavier@gmail.com

+242044497860 /+242044497860/

Hervé Brice Mampouya

JUDO

Un club de formation lancé à la Maison russe

Le président de la Fédération congolaise de judo et disciplines associées, Me Francis Ata, a signé, le 2 juillet à Brazzaville, un protocole d'accord avec la directrice du Centre culturel russe, Maria Fakhrutdinova, pour le lancement d'un club de judo.



Les deux signataires du protocole d'accord/Adiac

Faisant partie des disciplines sportives les plus pratiquées au Congo, le judo poursuit son expansion à travers la politique de vulgarisation lancée par le bureau exécutif national.

Le judo club de la Maison russe a reçu le quitus de la fédération et devrait désormais former les enfants et adultes tous les lundis, mercredis et vendredis, les après-midis, sur le code moral du judo et les différentes techniques de cet art martial.

Ce protocole d'accord stipule que les deux parties devraient mutualiser les efforts afin de développer ce nouvel espace de formation qui se trouve dans l'enceinte de la Maison russe.

Selon Me Francis Ata, ce nouveau dojo qui recevra tout le monde, sans discrimination, s'inscrit dans le programme de la fédération. C'est, en effet, l'un des axes prioritaires du bureau exécutif, notamment la promotion et la vulgarisation de ce sport

de combat sur toute l'étendue du territoire national, ainsi que la formation des acteurs.

Pour sa part, la directrice de la Maison russe a rappelé que le Judo est beaucoup pratiqué en Russie, surtout par le président de ce pays, Vladimir Poutine.

Depuis quelques temps, la Maison russe a non seulement ouvert ses portes à un public plus large mais a touché des secteurs plus diversifiés.

R.Ng.

LÉGISLATIVES 2022

Les agents de la force publique ont accompli leur devoir civique

Policiers, militaires et gendarmes ont répondu présent, le 4 juillet, en allant voter massivement leurs candidats aux élections législatives et locales. Pour Brazzaville, ils ont pris d'assaut, dès 7 heures, les soixante sites répartis à travers les neuf arrondissements.

De Madibou à Djiri, en passant par Makélékélé, Bacongo, Poto-Poto, Moungali, Ouenzé, Talangai et Mfilou, l'administration électorale a ouvert les bureaux de vote pour permettre aux éléments de la force publique d'accomplir leur devoir par anticipation. En dépit de quelques faiblesses constatées dans l'organisation dans certains bureaux, la Commission nationale électorale indépendante se veut rassurante. « Tout se passe bien. En matière électorale, il y a toujours quelques velléités de réclamations que nous enregistrons. Nous écou-

tons les candidats, parfois les électeurs qui viennent à nous et également l'opinion. Nous allons capitaliser tout cela pour améliorer notre niveau d'organisation du point de vue de la capacité des personnes affectées dans les bureaux de vote et celles nommées dans les commissions locales afin de les gérer », a déclaré le président de la CNEI, Henri Bouka, après avoir visité quelques bureaux en compagnie du directeur de cabinet du ministre de l'Administration du territoire, de la Décentralisation et du Développement local.

Selon le président de la CNEI, le vote par anticipation a l'extraordinaire vertu de donner aux organisateurs l'opportunité de tester leur dispositif électoral, notamment s'il est prêt et conforme. « À tout point de vue en ce qui concerne le professionnalisme des personnels électoraux, le matériel est disponible ; concernant tous les documents électoraux, nous venons-là de faire un réel test sur ce qui va arriver demain. Nous avons encore quatre jours pour remédier aux faiblesses que nous avons pu constater. Dans l'ensemble, le vote des

éléments de la force publique qui ne concerne qu'environ 0,17% du corps électoral global s'est bien déroulé », a-t-il poursuivi.

Le scrutin reporté dans certaines localités

Henri Bouka a, par ailleurs, annoncé qu'en raison des difficultés d'accès, le vote n'a pas pu se dérouler dans trois à quatre localités. Il s'agit, entre autres, de Mbomo et Mbama, dans le département de la Cuvette-Ouest où le corps électoral oscille entre dix et vingt électeurs. « Nous sommes en train de voir avec le gouver-

nement si on peut les faire voter demain. Ce sont des effectifs tout à fait marginaux mais nous les faisons voter », a-t-il assuré.

Notons que si les observateurs tant nationaux qu'internationaux étaient moins présents dans les bureaux de vote, la CNEI s'est félicitée d'avoir trouvé plus de quinze à vingt délégués des candidats et listes de candidats au niveau des bureaux de vote. « C'est l'adhésion des Congolais à notre processus démocratique qui s'exprime par l'organisation des élections », a lâché Henri Bouka.

Parfait Wilfried Douniama

CRISE DU JUDO

Le ministère des sports tranche



Me Francis Ata lors d'une activité de la Fédération Adiac

Dans une correspondance destinée au président de la Fédération internationale de judo (FIJ), le ministre des Sports, Hugues Ngouélongdélé, a rappelé qu'il n'est plus nécessaire d'alimenter la confusion, car « il n'existe pas deux fédérations de judo au Congo, mais une et une seule, délégataire du service public, dont le bureau national est issu de l'assemblée générale électorale du

4 septembre 2021, ayant porté à sa tête M. Ata Asiokarah Neyl Francis ».

Selon lui, la FIJ qui a pour missions, entre autres, d'assurer le développement du judo, devrait militer aux côtés des structures compétentes. Elle devrait aussi prendre en compte les résultats issus de l'élection du 4 septembre, dont le procès-verbal lui a été transmis par le Comité national olympique et sportif congolais, conformément à la charte olympique.

Le ministre des Sports a, en même temps, expliqué la genèse du conflit de la Fédération congolaise de judo et disciplines associées, avant de détailler les différents efforts fournis par le Congo et ses partenaires. Dans le même courrier, Hugues Ngouélongdélé a signifié que ses décisions sont fondées sur les textes en vigueur.

Rude Ngoma

DANSE

Lancement des préparatifs de la 8^e édition de « Boya kobinax »

En prélude à l'édition 2022 de la Rencontre internationale de danse et de musique de Brazzaville « Boya kobina », l'espace Baning'Art invite les artistes nationaux et internationaux évoluant dans l'univers de la danse à s'inscrire, au plus tard le 31 juillet, en vue de participer à l'événement.

Comme lors de chaque édition du festival « Boya kobina », l'appel à candidatures vise à réceptionner, analyser et sélectionner la crème des meilleures propositions soumises par les artistes qui auront postulé. L'appel est particulièrement ouvert aux danseurs, chorégraphes et performeurs. Pour candidater, plusieurs critères s'imposent aux artistes, entre autres, être artiste profession-

nel, proposer un spectacle d'au moins de deux ans et ne pas avoir déjà été programmé aux éditions précédentes du festival avec la même création. Par ailleurs, les artistes doivent faire parvenir quelques éléments aux organisateurs pour leur candidature, comme le dossier complet du spectacle ou de la performance ; le lien vidéo du spectacle ou de la performance ; les photos du

spectacle ou de la performance ; ainsi que la fiche technique. Pour plus de détails concernant l'appel à candidatures à cette huitième édition du festival Boya kobina, les artistes peuvent contacter l'espace Baning'Art via sa page Facebook. Notons que « Boya kobina » c'est notamment des spectacles, des ateliers et formations. Pour l'heure, les organisateurs du festival n'ont pas encore dévoilé la date de sa tenue. Toutefois, le rendez-vous aura lieu comme à l'accoutumée à Brazzaville, proprement dit entre le quartier Kombé, au siège de l'espace Baning'Art, et l'Institut français du Congo. L'année dernière, le festival a connu la participation du Congo, pays hôte, de la République démocratique du Congo et de la France. Il est donc à espérer également, cette année, la participation d'artistes de divers horizons.

Implanté dans le quartier Kombé, à 17 km au sud de Brazzaville, l'espace Baning'Art est porté par le chorégraphe congolais Delavallet Bidiefono depuis 2014. Il est le premier lieu dédié à la danse contemporaine au Congo.

Merveille Atipo

